

Parcoursup 2024 : Tout ce que vous devez savoir !



Vous êtes en terminale et vous vous apprêtez à faire votre choix d'orientation post-bac ? La plateforme Parcoursup est l'outil indispensable pour vous aider dans cette démarche.

Qu'est-ce que Parcoursup ?



Parcoursup est une plateforme unique qui permet aux élèves de terminale, aux apprentis et aux étudiants en réorientation de déposer leurs vœux d'admission en première année d'enseignement supérieur. Elle est accessible depuis le 20 décembre 2023.

Comment ça marche ?



Pour utiliser Parcoursup, il faut créer un dossier personnel. Ce dossier comprend des

Parcoursup 2024 : Tout ce que vous devez savoir !

informations sur votre parcours scolaire, vos résultats aux examens, vos activités extrascolaires et votre projet de formation.

Vous pouvez ensuite déposer vos vœux d'admission. Vous pouvez choisir jusqu'à 10 vœux, dans différentes filières et à différents établissements.

Les établissements d'enseignement supérieur examinent vos dossiers et vous font des propositions d'admission. Vous avez ensuite la possibilité d'accepter ou de refuser ces propositions.

Quels sont les délais ?



La phase d'inscription et de formulation des vœux se déroule du 17 janvier au 14 mars 2024. La phase d'admission se déroule du 2 mai au 22 septembre 2024.

Comment se préparer ?



Il est important de se préparer à l'avance pour utiliser Parcoursup. Voici quelques conseils :

- Consultez les fiches de formations sur Parcoursup pour vous renseigner sur les cursus proposés, les débouchés professionnels et les attendus des établissements.
- Pensez à vos motivations et à votre projet professionnel pour rédiger votre lettre de

Parcoursup 2024 : Tout ce que vous devez savoir !

motivation.

- Prenez le temps de rédiger un CV détaillé qui met en valeur vos compétences et vos expériences.

Où trouver de l'aide ?



De nombreux organismes peuvent vous aider à utiliser Parcoursup. Vous pouvez notamment vous renseigner auprès de votre lycée, de votre centre d'information et d'orientation (CIO) ou de l'association nationale des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

N'hésite pas à visiter ses liens pour plus d'information sur Parcoursup, ou sur ton orientation :

<https://www.lesclefsdelecole.com/Lycees/Parcours-Sup>

<https://www.monorientationenligne.fr/qr/index.php>